

# DECLARATION DE L'UNI

## **A l'occasion de la conclusion des travaux de la commission de consultation sur l'autonomie des jeunes présidée par Martin Hirsch.**

Au cours des quatre mois de discussion de la commission, l'UNI a rappelé les principes qui permettent d'accompagner les jeunes vers l'autonomie. Certains des témoignages entendus lors de ces discussions ont confirmé les positions de l'UNI, tendant à affirmer que l'autonomie ne se décrète pas.

Chaque jeune construit son autonomie à son rythme, selon son expérience, son parcours, et les difficultés qu'il peut rencontrer. La famille joue dans la plupart des cas un rôle d'accompagnement et même de soutien essentiel dans ce processus.

Parmi les propositions avancées dans le Livre Vert, certaines sont particulièrement positives : le développement de l'alternance ou encore la création d'un service public d'orientation indépendant de l'Education Nationale.

La volonté affichée de mieux accompagner les jeunes vers l'emploi est elle aussi très positive. Encore faudra-t-il attendre des propositions concrètes quant à sa mise en œuvre. Nous aurions par ailleurs aimé approfondir certaines questions comme celle du logement.

La question des ressources des jeunes a elle fait l'objet d'un débat long et animé, qui n'a pas pu être tranché, car il est proposé à l'expérimentation deux formules à la philosophie très différente : celle de la dotation et celle de l'allocation.

L'UNI réaffirme aujourd'hui son opposition à toute forme d'allocation qui s'apparenterait plus à un système d'assistantat que d'autonomie.

Le principe de la dotation est par contre plus intéressant, notamment parce qu'elle vise à apporter une aide financière pour les jeunes sur la base d'un projet, et non pas d'une situation.

Toutefois, la mise en œuvre de cette « dotation » suscite encore trois interrogations importantes :

- ses modalités : montant, public visé, type de projets financés... Il serait par ailleurs dommage d'obliger un jeune à utiliser précipitamment cette dotation avant 25 ans. Les fonds restants pourraient être utilisés après 25 ans pour l'aide à la création d'entreprise ou pour le financement de la formation tout au long de la vie.
- la part remboursable : l'UNI est très attachée au caractère remboursable de la dotation, qui permet de responsabiliser les jeunes qui touchent une aide publique, de présenter un moindre coût pour la collectivité, de permettre à la France d'adopter un système qui fonctionne dans de nombreux pays développés, tout en permettant d'accroître les montants alloués.
- le financement de cette dotation : l'UNI a toujours été opposée au fait que l'on pioche dans la poche des familles pour financer un système d'aide aux jeunes. A ce titre, l'UNI est heureuse de constater que les idées de réformer le quotient familial et de réaffecter les allocations familiales n'apparaissent plus dans la feuille de route. Cependant, l'UNI attend encore des garanties définitives sur ce sujet.

Malgré les avancées introduites par le Livre Vert, il reste de nombreuses questions en suspens. Il est important que les jeunes mais aussi l'ensemble des Français s'approprient pleinement ce débat, qu'il serait dangereux de réduire à sa portion congrue.

C'est pourquoi l'UNI propose, suite à la remise du Livre Vert, qu'un grand débat autour de ce Livre soit organisé à l'automne 2009.

Faite à Paris, le 6 juillet 2009